

Note de bilan final

Intensification de l'action de la Cravate solidaire en région parisienne et expérimentation d'essaimage de la structure

Projet porté par
LA CRAVATE SOLIDAIRE



dans le cadre du dispositif



Durée de l'action soutenue :
De janvier 2015 à décembre 2017

Ministère de l'éducation nationale

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Août 2018

INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) dans le cadre de l'appel à projets permanent lancé en 2014 sur le déploiement de projets innovants d'utilité sociale.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités diversifiées et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guident les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Sur un autre registre, le programme lancé en 2014 a eu pour vocation d'identifier, de mettre en valeur, de soutenir et de faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, portées bénévolement par des associations, des fondations, des entreprises. Programme interministériel placé sous l'égide du Président de la République, il a été animé par le ministre chargé de la jeunesse, chargé également du soutien à de la vie associative. Les projets sélectionnés ont reçu un appui financier, un accompagnement personnalisé et un label intitulé « La France s'engage ».

Pour plus d'informations sur l'évaluation du programme, vous pouvez consulter les rapports d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par les quatre équipes de recherche sélectionnées par le FEJ : Itinere Conseil sur les projets relevant du champ de « Lutte contre l'exclusion/Santé », le cabinet GESTE sur les projets portant sur « l'emploi et l'insertion », la société de conseil Planète Publique sur les projets relevant de « l'éducation et de la formation » et l'Agence PHARE sur le « Numérique » et les projets « Citoyenneté/Vie associative ».

Ces documents sont consultables sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

I- RAPPEL DU PROJET ET DE SES OBJECTIFS

- II- « La Cravate Solidaire » accompagne les personnes en insertion professionnelle en mettant à leur disposition des tenues professionnelles adaptées et collectées gratuitement auprès des entreprises et des particuliers. Des coaches professionnels, des conseillers en image et des recruteurs bénévoles offrent également des conseils individualisés en ressource humaine. Des ateliers pour rédiger un CV et préparer un entretien sont proposés.

Les objectifs du projet étaient les suivants :

- intensifier l'activité de « La Cravate Solidaire » à Paris pour aider et accompagner 2 450 bénéficiaires vers l'emploi.
- identifier et accompagner la création de 3 antennes de « La Cravate Solidaire » en France en 2015, 2 supplémentaires en 2016, puis 2 autres en 2017
- évaluer l'essai effectué et établir ou consolider la stratégie de développement à la fin de ces trois années d'expérimentation.

III- PRINCIPALES INNOVATIONS

L'objectif de l'association a largement évolué depuis sa création. Au départ l'idée était de fournir une tenue de qualité à des personnes en recherche d'emploi. Désormais, l'objet est de également de transmettre les codes de l'entreprise à des personnes en insertion ou réinsertion professionnelle tout en faisant évoluer les pratiques Ressources humaines » des bénévoles.

IV- CARACTERISTIQUES DU PUBLIC TOUCHE PAR LE PROJET

Environ 75% des bénéficiaires directs de l'association sont orientés par des structures d'insertion partenaires (Missions locales, Ecoles de la deuxième chance, chantiers d'insertion, etc.). Les 25% restants sont des demandeurs extérieurs contactant spontanément l'association.

V- PRINCIPALES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Les actions mises en place par l'association sont les suivantes :

- « La Cravate Solidaire » a signé des conventions de partenariat avec 18 associations agissant pour l'insertion des demandeurs d'emploi;
- L'association a réalisé d'importants travaux et signé un bail de location en son nom, situé dans le 13ème arrondissement de Paris. Les premiers ateliers

d'accompagnement de bénéficiaires dans ce nouveau local ont été réalisés en Mai 2015 ;

- Un kit de bonnes pratiques, des statuts « types », ainsi qu'une convention d'affiliation ont été réalisés pour encadrer le développement de l'association en région ;
- L'association a revu sa communication pour que l'essaimage et les logos des associations en région soient harmonisés. L'association a également fourni de nouvelles plaquettes de présentation aux antennes ;
- Le nombre d'ateliers par semaine a été densifié (4-5 actuellement), afin d'intensifier largement l'impact de l'association (plus de 450 personnes accompagnées à Paris depuis le 1er janvier) ;
- Un comité des ambassadeurs a été créé avec pour objectif de mobiliser les réseaux de bénévoles RH et conseillers en image, afin de mettre en place des partenariats avec l'association ;
- Des « apéro'cravate » ont été organisés, afin de fédérer plus de bénévoles et de leur permettre de rencontrer les bénévoles actuels de l'association ;
- Plus de 100 événements solidaires en entreprises ont été organisés qui ont permis de collecter plus de 10 tonnes de vêtements.

VI- RESULTATS ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

L'association a mis en place un processus de sélection des porteurs de projet, basé sur la personnalité et la motivation des candidats. Chaque porteur de projet reçoit un kit de lancement qui lui permet de gagner du temps dans le déploiement de son activité.

Les porteurs ont l'obligation de réaliser une étude de faisabilité basée sur la connaissance du territoire et l'identification des besoins locaux. Cette étape s'avère déterminante car elle permet de constituer une équipe solide et en adéquation aux besoins réels. L'association a également signé des conventions d'engagements avec les « associations filles ». Ces conventions permettent à l'association de disposer notamment d'une charte graphique unique qui permet au réseau de gagner en crédibilité. De la même façon l'association a initié la réalisation de plaquettes et de vidéos pour toutes les associations.

S'agissant du public bénéficiaire, plus de 60% des personnes accompagnées ont retrouvé un « emploi/formation », dans les trois mois suivant leur passage à l'association.

Parmi les difficultés rencontrées, l'association a dû faire face à une augmentation de l'activité. Cela l'a conduit à améliorer ses processus opérationnels notamment dans l'organisation d'ateliers "coup de pouce" et la mobilisation de bénévoles, mais également en repensant son organisation afin de mobiliser de manière efficiente l'ensemble des ressources à sa disposition.

L'association a également sollicité l'entreprise de conseils *Kea Partners* afin de bénéficier d'une mission d'accompagnement stratégique et ainsi définir clairement le projet à

moyen terme de « La Cravate Solidaire ». La mission de conseil a permis de mettre des mots sur les points forts de l'association et de prioriser les axes de développement pour les années à venir. L'organisation par commissions a permis de gagner en efficacité notamment en ce qui concerne la prise de décision et de rapprocher le conseil d'administration du terrain.

VII- CONCLUSION

Etant donné la jeunesse du projet lors de sa sélection, les principaux apports du programme « La France s'Engage » ont été :

- le financement, qui a permis à l'association de disposer de son propre local d'accompagnement et de mobiliser 3 ETP ;
- la valorisation, qui a permis de crédibiliser l'action de l'association vis à vis de ses partenaires ;
- la mise en réseau, qui a permis de bénéficier de l'expérience de nombreux porteurs de projet lauréats.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
www.experimentation.jeunes.gouv.fr

